

Image not found or type unknown



Délais de réclamation des indemnité compensatrice arrêt maladie

Par **daddyjul**, le **14/08/2015** à **20:16**

Bonjour tout le monde, je viens d'apprendre, au bout de 6 ans d'ancienneté, que mon employeur ne me versait pas sa part d'indemnités compensatrice si l'on ne lui demandait pas... Ignorant totalement l'existence de celles ci jusqu'aujourd'hui, je me retrouve avec plusieurs mois de maladie à régulariser. J'ai chercher des infos en général, mais je n'ai rien trouvé sur le délais de réclamation de la part employeur. Donc, j'aurai voulu simplement savoir si je pouvais demander la totalité des indemnités compensatrices à mon employeur, ou existe-t-il un "délai de rappel"? Merci!

Par **moisse**, le **14/08/2015** à **22:23**

Bonsoir,rn3 ans